

L'enseignement des langues vivantes en Finlande

Contexte général

La Finlande est un pays bilingue de 5,3 millions d'habitants. Ses langues officielles sont le finnois et le suédois. Chacune des deux communautés linguistiques a le droit d'être éduquée dans sa langue maternelle. La langue maternelle de la majorité de la population (94 %), le finnois, est à ce point différente de la plupart des autres langues européennes qu'elle n'est pratiquement pas utilisée hors de la Finlande. Le suédois compte 5,5 % de locuteurs natifs, et le same/lapon moins de 0,5 %.

En raison de son appartenance à la famille des langues finno-ougriennes, le vocabulaire, la structure et la grammaire finnois sont très différents de ceux des langues indo-européennes. La langue de la minorité, le suédois, est également peu diffusée en dehors des pays nordiques. C'est pourquoi le système éducatif doit proposer des enseignements de langues étrangères plus largement pratiquées. La société finlandaise s'est rapidement internationalisée au cours des 20 dernières années et l'un des facteurs de changement les plus importants a été l'adhésion de la Finlande à l'Union Européenne (UE) en 1995. L'UE a réalisé dans ses pays membres durant l'*Année des langues* en 2001 une enquête sur le niveau et les études en langues. Les connaissances des Finlandais dépassaient la moyenne européenne et les Finlandais considéraient comme essentielle la connaissance d'autres langues que l'anglais.

La politique linguistique nationale et les programmes de langues qui s'y rapportent ont permis d'élargir et de diversifier le choix des langues à différents niveaux de la scolarisation, pourtant neuf élèves sur dix étudient l'anglais comme première langue obligatoire et la répartition par sexe est inégale : les filles s'intéressent davantage à l'apprentissage des langues.

Aperçu historique

Une commission travaillant sur les programmes d'apprentissage des langues de 1976 à 1978 a fait des propositions de réforme s'appuyant sur la politique culturelle et sur les besoins en connaissances linguistiques. Si ses propositions étaient parfois excessives, cette commission a étudié de nombreuses questions telles que : *Combien de langues doit-on apprendre ? Quand est-ce qu'on doit commencer l'apprentissage d'une nouvelle langue ? Quelle langue serait la plus facile pour les finlandais ? Combien d'heures par semaine doit-on consacrer à l'apprentissage des langues ? Est-ce qu'on doit étudier en langue étrangère plutôt qu'en finnois ?*

C'est dire que l'enseignement des langues vivantes est un sujet central en matière d'éducation en Finlande. Les questions sur les programmes d'apprentissage des langues sont revenues à l'honneur au cours des années 1990 avec la mise en œuvre de formations spéciales, comme par exemple le Baccalauréat international ou les filières bilingues telles celles développées par la France. Il semblerait d'ailleurs que la Finlande ait été l'un des premiers pays en Europe à poser de telles questions. Certains objectifs éducatifs n'intéressant toute l'UE que depuis les années 1990 ont déjà été réalisés en Finlande il y a vingt ans. Ainsi, dans les années 1980, l'objectif en collège était qu'au minimum 35% des élèves choisissent une langue optionnelle. Au milieu des années 1990, les étudiants apprenaient au lycée en moyenne 2,7 langues étrangères et lors de l'examen du baccalauréat, les filles passaient plus de la moitié de leurs épreuves en langue optionnelle.

Situation actuelle

« *L'enseignement des langues étrangères doit apporter aux élèves les capacités de s'exprimer dans des situations de communication en langue étrangère* » (Direction nationale de l'enseignement du ministère de l'Éducation). L'accent est mis sur la diversité des langues qui peuvent être apprises, même si dans la pratique la situation n'est pas la même dans toutes les communes : la tendance a augmenté l'effectif minimum pour la formation des « groupes-classes » (généralement à partir de 16 élèves) se fait au détriment des langues autres que l'anglais, particulièrement dans les petites villes et villages.

De fait, la langue A (langue vivante 1) est une matière obligatoire qui commence au cours des trois premières années du primaire (entre 7 et 9 ans en Finlande) au rythme de deux à trois séances hebdomadaires (une séance dure 45 mn), soit 304 séances minimum sur les six années du primaire. En pratique, seuls 7 % des élèves commencent une langue étrangère à 7 ans et 81 % à neuf ans. Une langue optionnelle A2 peut également être choisie au primaire à partir de 10 ans pour un total maximum de 228 séances.

La deuxième langue nationale, dite B1, est obligatoire à partir du collège mais ne l'est plus depuis 2006 au baccalauréat. En outre, d'autres langues facultatives (B2, B3) peuvent être étudiées à la fin du collège puis au lycée. Sur les trois années que dure le lycée, l'élève doit choisir 228 séances obligatoires de langue A (généralement A1 et A2) et éventuellement 76 séances approfondies, 190 séances obligatoires de langue B1 et 76 séances optionnelles, et enfin il a la possibilité de suivre jusqu'à 608 séances d'autres langues vivantes. Ainsi, certains candidats présentent six langues vivantes aux épreuves du baccalauréat.

L'enseignement des langues et le CECR

La Finlande a adopté le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) pour fixer ses objectifs d'apprentissage et d'enseignement des langues vivantes dans le cadre des programmes nationaux mis en place par la Direction nationale de l'enseignement. L'échelle des niveaux pour l'école et le lycée a été définie comme suit :

Niveau introductif ou de découverte

- A1.1 Premier niveau de compétences élémentaires
- A1.2 Développement de compétences élémentaires
- A1.3 Compétences élémentaires fonctionnelles

Niveau intermédiaire ou de survie

- A2.1 Premier niveau de compétences de base
- A2.2 Développement de compétences de base

Niveau Seuil

- B1.1 Compétences de base fonctionnelles
- B1.2 Compétences de base courantes

Niveau indépendant

- B2.1 Premier plateau de compétences indépendantes
- B2.2 Compétences indépendantes fonctionnelles

Les plus hauts niveaux de maîtrise décrits dans le CECR sont rarement atteints dans le cadre d'un enseignement ordinaire en écoles et les lycées. Il est cependant intéressant de constater que les objectifs d'enseignement pour l'anglais sont supérieurs à ceux des autres langues :

Langue et programme	Compréhension orale	Production orale	Compréhension écrite	Production écrite
Anglais A Autres langues A	B2.1 B1.1	B2.1 B1.1	B2.1 B1.2	B2.1 B1.1
Anglais B2 Autres langues B2 Autres langues B3	B1.1 A2.2 A2.1	B1.1 A2.2 A2.1	B1.1 A2.2 A2.1	B1.1 A2.1 A1.3

En effet, l'anglais est de loin la langue la plus apprise :

Choix des langues au collège et au lycée (données 2006 arrondies à l'unité la plus proche))

Langue	Collège	Lycée
Anglais	100	100
Suédois	92	93
Allemand	15	39
Français	7	19
Finnois	6	6
Espagnol	<1	9
Russe	<1	5
Italien	<1	4
Les autres langues réalisent moins de 1 %.		

Commentaires personnels :

1 – Place de l'anglais : plusieurs études montrent que le sous-titrage quasi systématique à la télévision encourage et facilite l'apprentissage des langues : 93 % des Finlandais aiment entendre la langue originale du film, avec, en plus, des sous-titres dans leur langue. Les programmes diffusés étant très majoritairement anglo-saxons, cela favorise l'anglais.

2 – La Finlande, pays plurilingue : il n'est pas rare d'entendre que les Finlandais sont doués en langues étrangères, car il s'avère qu'en Finlande 69% des gens parlent au moins une langue étrangère, 47% au

moins deux langues (et 23% au moins trois langues étrangères...). Les connaissances linguistiques y sont donc au-dessus de la moyenne de l'UE.

3 – L'enseignement des langues étrangères ne se limite pas au système éducatif. Outre les établissements d'enseignement supérieur qui disposent de centres de langues proposant gratuitement un grand nombre de langues, les cours des instituts populaires subventionnés et répartis dans les grandes villes du pays attirent un public très nombreux de tout âge.

4 – La situation de déséquilibre au profit d'une seule langue que connaît l'apprentissage des langues étrangères dans le système éducatif finlandais a conduit les autorités à mettre en œuvre des programmes nationaux de diversification de l'apprentissage des langues étrangères qui ont connu des degrés de réussite variables : *Kimmoke* en 1996-2000, dont les effets pour la langue française ont été positifs, plan national de « développement des langues » pour la période 2002-2004, plan de développement de l'enseignement des langues pour 2006-2008. Les principales difficultés partagées par les promoteurs de l'enseignement des langues étrangères dans le système éducatif finlandais (hormis pour l'anglais) concernent les communes petites et moyennes ainsi que les établissements de moins de 400 élèves : la progression de l'offre des matières optionnelles (à partir du collège) et l'augmentation du nombre minimum d'élèves par classe en raison de restrictions budgétaires ne favorisent que l'anglais. Des classes de français ferment régulièrement parce que le seuil d'élèves n'est pas atteint (souvent 10 il y a encore quelques années, généralement 16 à présent).

5 – Enfin, la Direction nationale de l'enseignement estime que l'on n'apprend pas toujours à bien parler les langues, c'est-à-dire à les utiliser efficacement pour communiquer. Dans les écoles, on ne soulignerait pas suffisamment les connaissances orales. Et on n'apprendrait vraiment à parler les langues que lorsque l'on va à l'étranger, en étant obligé d'utiliser la langue dans des situations réelles. C'est pourquoi a été mis en place depuis 2008 un cours spécifique de langue orale dans les lycées ; en outre, la compétence de production orale fait désormais l'objet d'une évaluation séparée en contrôle continu. En effet, jusqu'à l'an dernier, le baccalauréat finlandais n'évaluait pas l'expression orale en langue étrangère./.

Benjamin BENOIT
ancien Attaché des services culturels de l'ambassade de France en Finlande,
professeur à l'Université de Perpignan Via Domitia.